



Un vendeur d'intermarché m'a frappé!

Par Youtep, le 31/05/2013 à 08:37

Bonjour,

Hier dans la matinée, je suis allé faire mes courses à Intermarché pour une quarantaine d'euros, en sortant, une de mes deux poches est partie en lambeaux, donc je suis re-rentre pour trouver quelqu'un, mais dans la seconde, je suis ressorti pour demander une autre poche à l'accueil. Un vendeur m'a interpellé comme si je n'étais qu'un vulgaire voleur, m'a prit mes courses, m'a parlé comme à un moins que rien et avec le ticket de caisse, il a commencé à lister toutes mes courses. A un moment, il m'a donné un coup de poing car je l'énervais, je précise que tout a été filmé car ça s'est passé à l'accueil.

Je suis resté exprès jusqu'à ce qu'ils fassent le 17, de là sont arrivés 4 flics qui ont donné raison en un clin d'oeil aux vendeurs d'intermarché (ils ont même échangés des sympathies). Avant de sortir du magasin, ils m'ont demandés de prendre mes courses, ce qui était difficile car la poche continuait de partir en miettes, et de là, le chef des flics m'a frappé à son tour, et étranglé, en tout cas j'ai des marques nettes. Cette scène a aussi sûrement été filmée car c'était à l'entrée, mais je n'en suis pas sûr. Leur comportement était débordant de colère et non justifié, je n'ai jamais eu de problème avec la justice. Ils m'ont donc emmenés à leur poste, d'où je suis reparti sans qu'ils me rendent mes courses.

Je voudrais porter plainte, car cette excès de violence, je ne me l'autorise pas, et ce n'est pas pour qu'Intermarché et des flics se le permettent sur moi. Est-ce que j'ai raison et qu'est-ce que cela va me coûter ?

("flic" n'est pas par manque de respect, eux même se nomment ainsi)

Cordialement.